

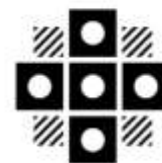


## Aménagements :

**Du Centre historique rues piétonnes, phase 2,  
Présentation publique 19 septembre 2019**

### Salle du Conseil Municipal

- Avancement planification du chantier,
- Informations diverses,



**Tourcoing**



# La phase 2 du réaménagement du centre-ville Historique

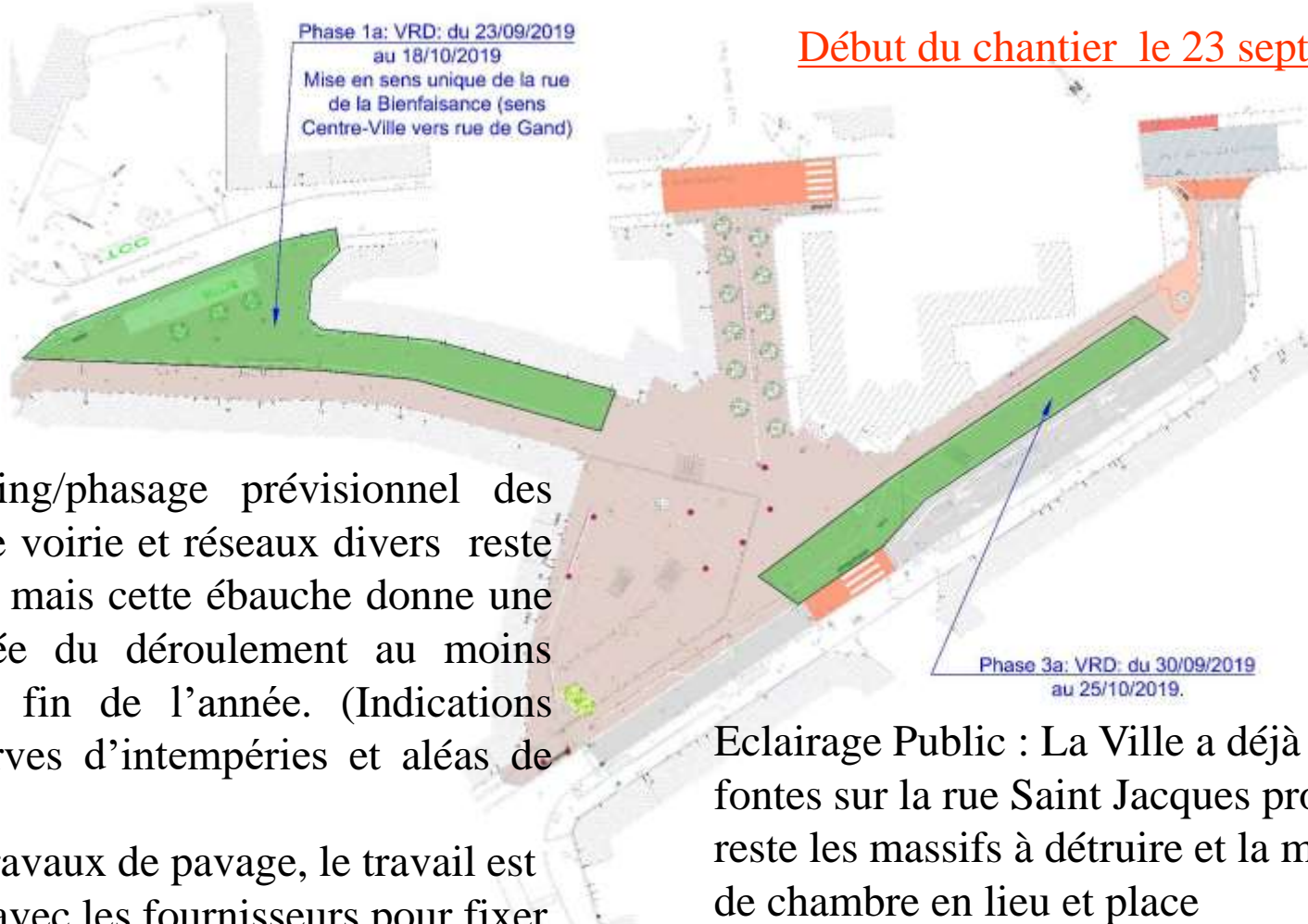


## Intervenants du projet :

- Entreprise **Colas**, mise à plat de l'espace public, réalisation des enrobés à module élevé (EME (c'est la structure de voirie, sous les futurs pavés, qui assure la longévité de l'aménagement)),
- Entreprise **Créapav**, pour le pavage

# La phase 2 déroulement et calendrier du chantier

Un prévisionnel du calendrier, volontariste et tendu,  
10 mois de travaux par différentes phases,



Le planning/phasage prévisionnel des travaux de voirie et réseaux divers reste à l'affiner mais cette ébauche donne une bonne idée du déroulement au moins jusque le fin de l'année. (Indications sous réserves d'intempéries et aléas de chantier)

Pour les travaux de pavage, le travail est en cours avec les fournisseurs pour fixer les dates des livraisons.

Eclairage Public : La Ville a déjà retiré 3 mâts fontes sur la rue Saint Jacques prolongées. Il reste les massifs à détruire et la mise en place de chambre en lieu et place

Planning recalé au 6 septembre 2019

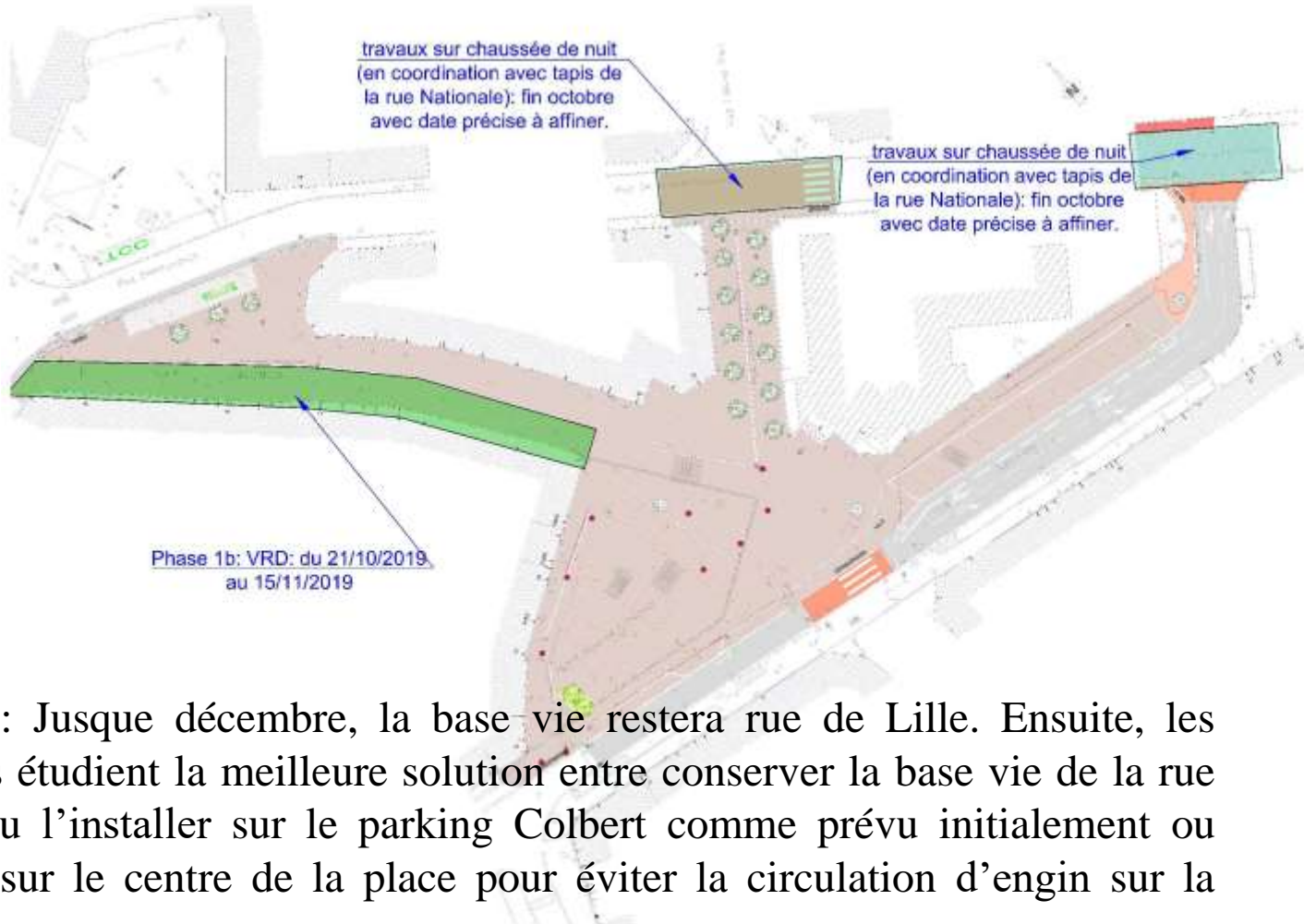


# La phase 2 déroulement et calendrier du chantier



La rue Delobel et la Place Notre Dame seront fermées à la circulation jeudi 26 septembre, de 16 h 00 à 21 h 00, dans le cadre de la réouverture du Grand Mix.  
Impact sur la circulation des bus et sur l'accès au chantier

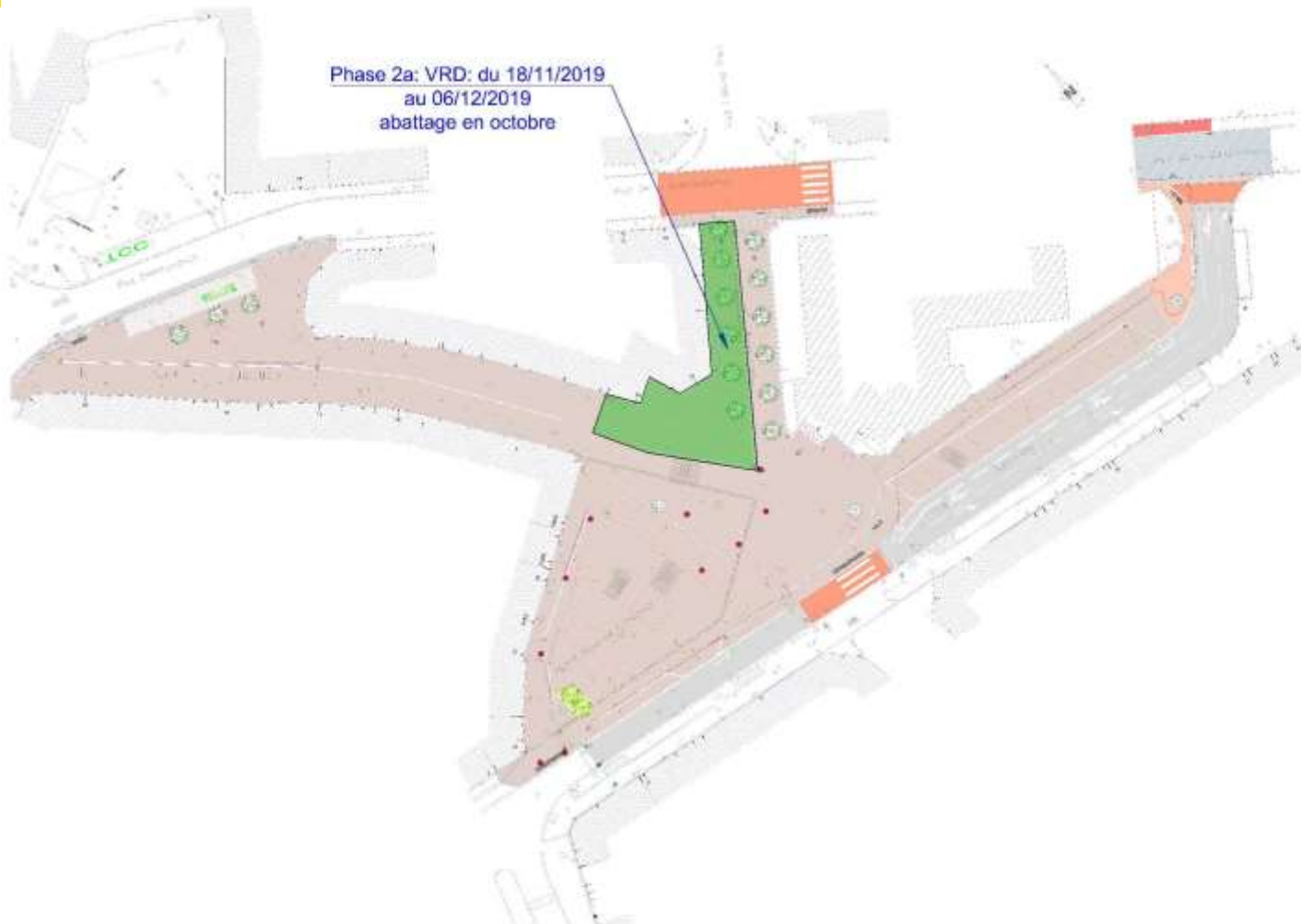
# La phase 2 déroulement et calendrier du chantier



Base Vie : Jusque décembre, la base vie restera rue de Lille. Ensuite, les entreprises étudient la meilleure solution entre conserver la base vie de la rue de Lille ou l'installer sur le parking Colbert comme prévu initialement ou l'installer sur le centre de la place pour éviter la circulation d'engin sur la chaussée.

Planning recalé au  
6 septembre 2019

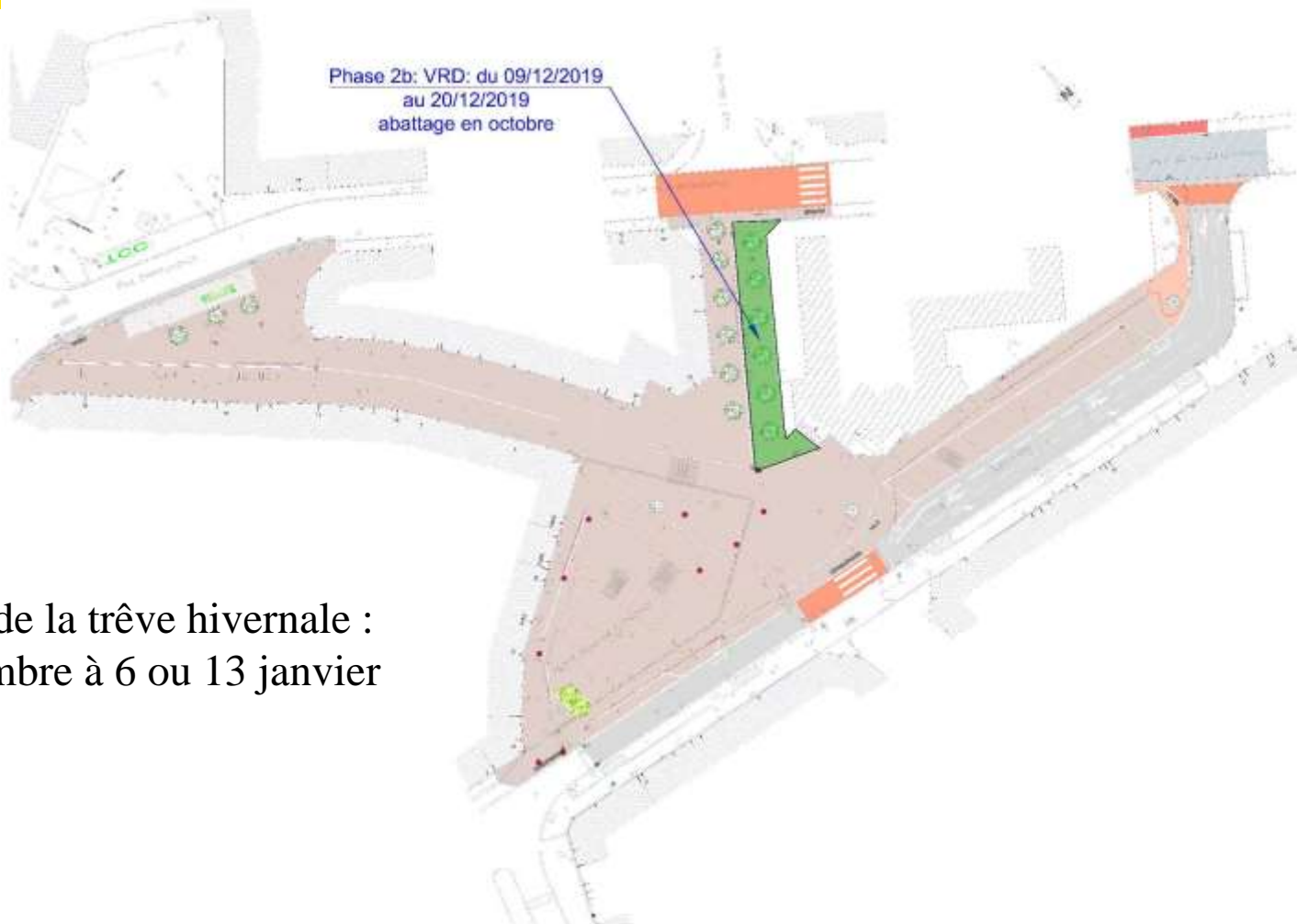
# La phase 2 déroulement et calendrier du chantier



Planning recalé au 6 septembre 2019



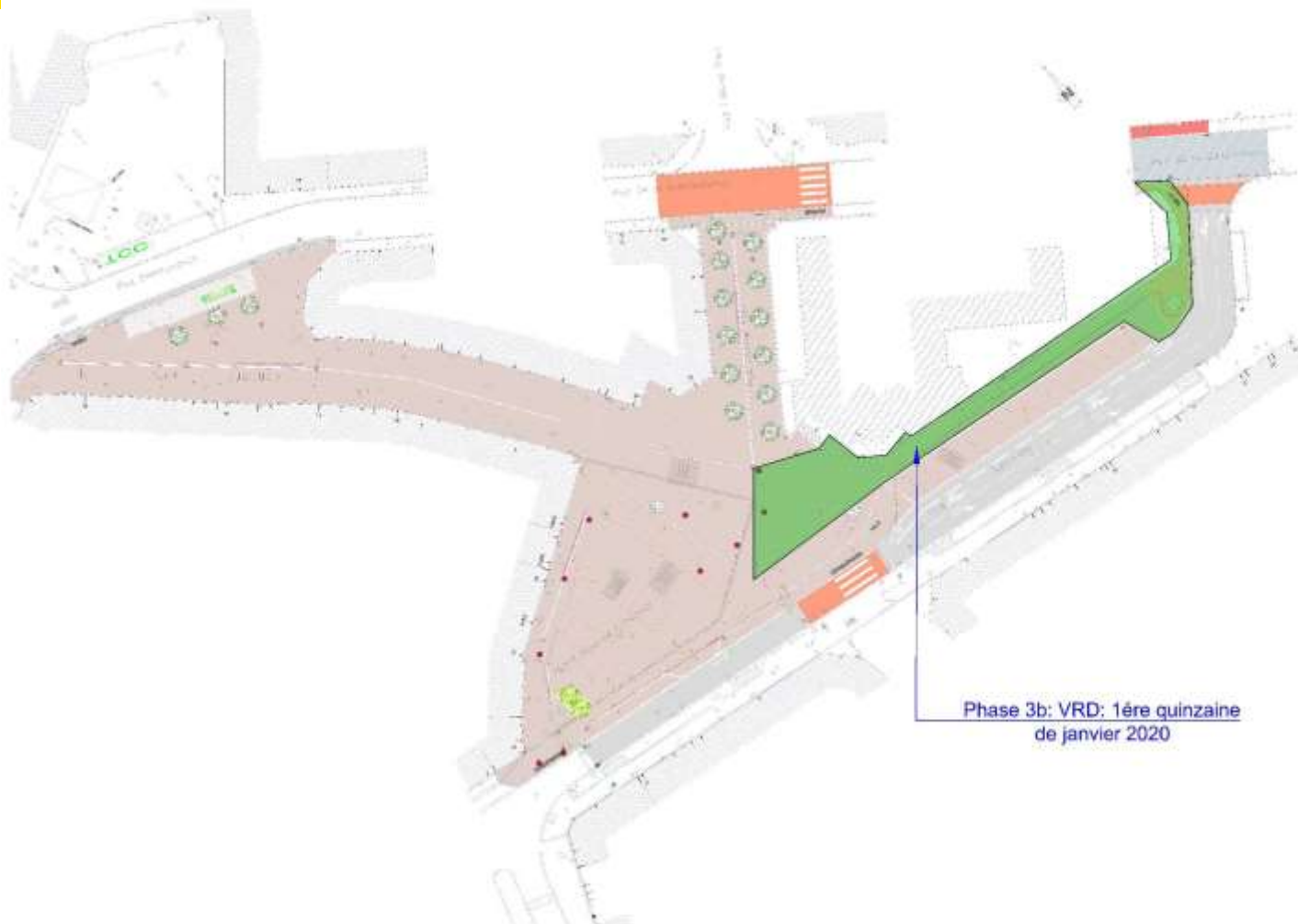
# La phase 2 déroulement et calendrier du chantier



Période de la trêve hivernale :  
20 décembre à 6 ou 13 janvier

Planning recalé au 6 septembre 2019

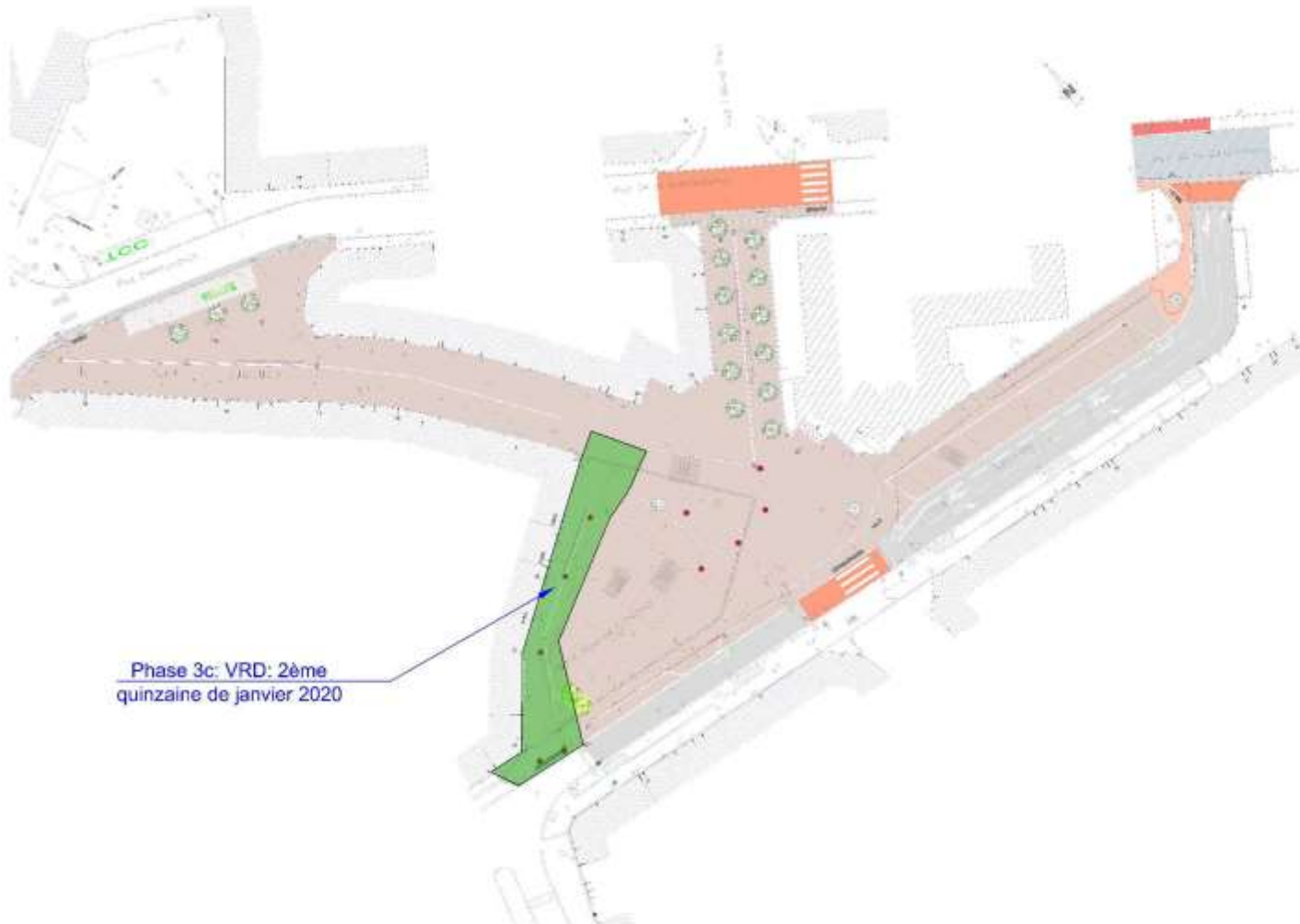
# La phase 2 déroulement et calendrier du chantier



Planning recalé au 6 septembre 2019

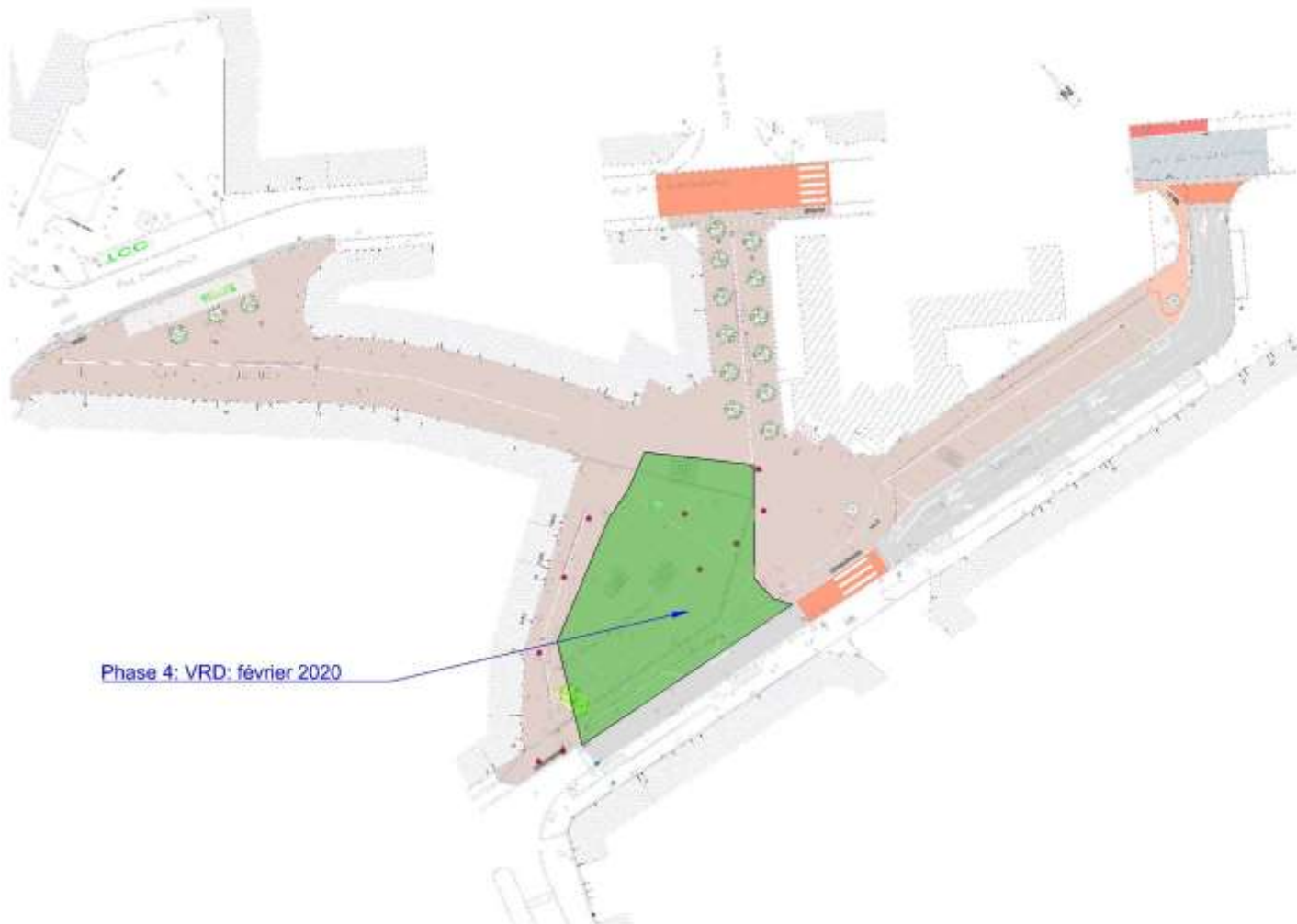


# La phase 2 déroulement et calendrier du chantier



Planning recalé au 6 septembre 2019

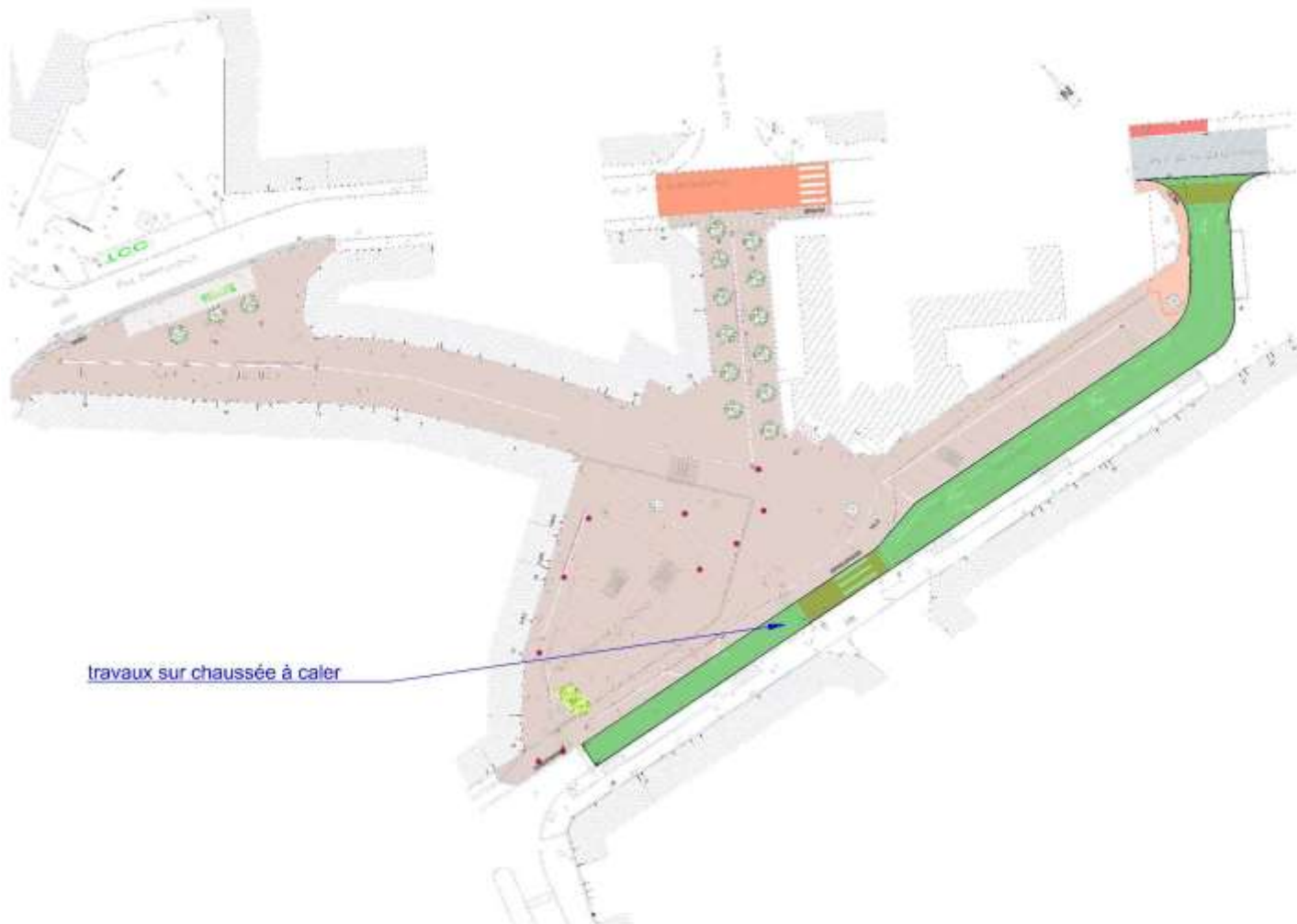
# La phase 2 déroulement et calendrier du chantier



Planning recalé au 6 septembre 2019



# La phase 2 déroulement et calendrier du chantier



Planning recalé au 6 septembre 2019

# Uniformiser l'ensemble des secteurs piétons sous ce même mode de fonctionnement.

Sont concernés Mesdames et Messieurs les riverains et les commerçants :

1 ↑ **Grand'Place,**

**Rue de Lille** (entre Grand'Place et les numéros 27 et 30),

**Rue Saint Jacques** (entre la Grand'Place et la rue Nationale),

**Rue du Haze** (entre Saint Jacques et Nationale),

2 ↑

**Rue de Wailly** (entre Nationale et Saint Jacques),

**Rue Gabriel Péri** (entre Saint Jacques et Bienfaisance),

**Rue Saint Jacques** (entre Nationale et Delobel),

3 ↑

**Centre Commercial Saint Christophe** (côté Promenade de la Fraternité),

**Hôtel IBIS**, (Promenade de la Fraternité),

4 ↑

**Place de la République**, (côté Centre Commercial),

**Place Charles et Albert Roussel**, (du n° 2 au n° 10),

**Presbytère Église Saint Christophe**

(11 rue de Tournai),

**Rue Carnot** (n° 4 - café «la Terrasse»),

**Monsieur le Curé de la Paroisse Saint Christophe.**





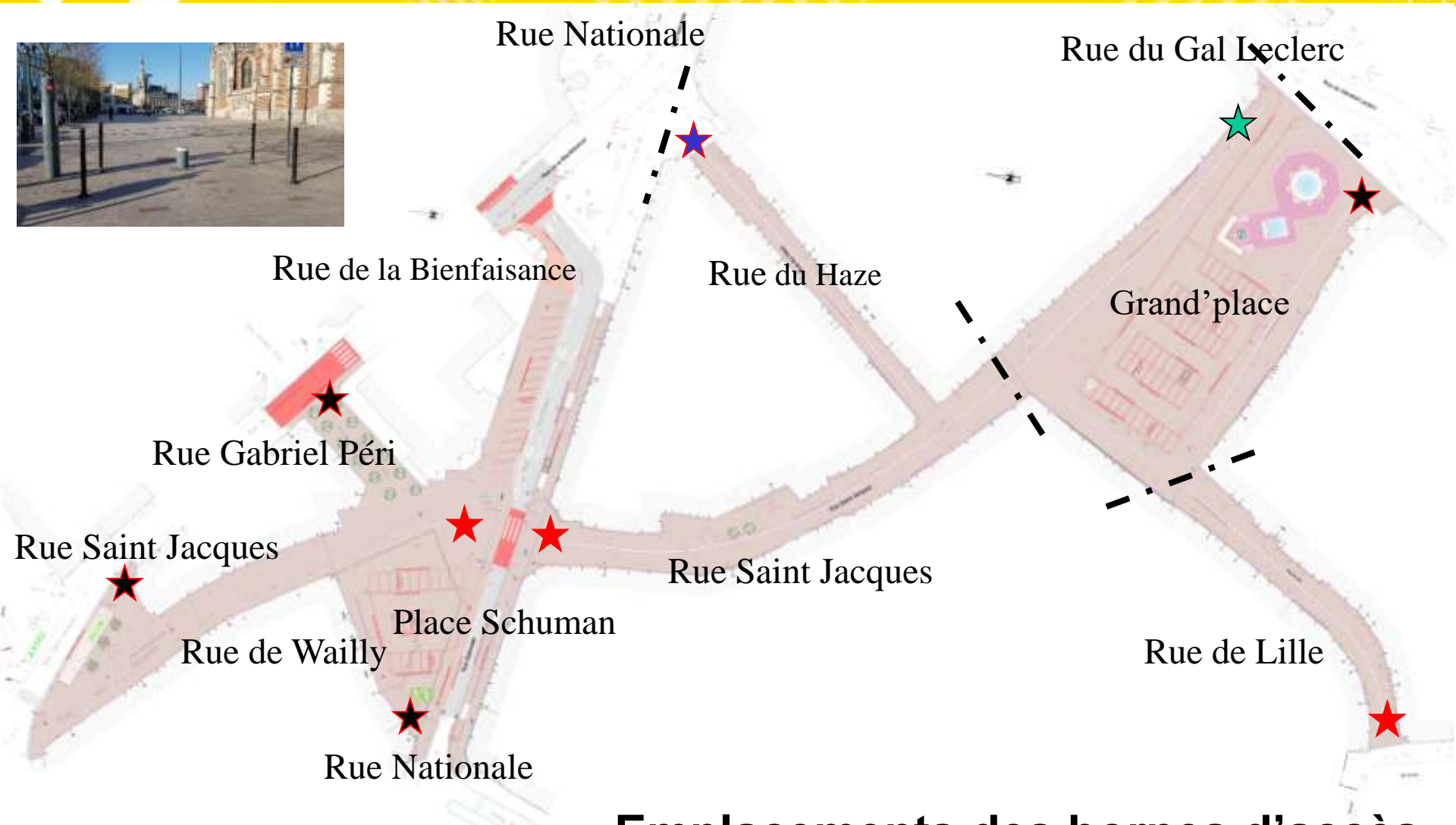
★ Entrées

★ Sorties

★ Entrées - Sorties

- . - . - Ligne de potelets amovibles

★ Potelets amovibles



## Emplacements des bornes d'accès

# Bornes d'accès :

## La mise en service, les horaires de livraisons, les badges.

Afin de permettre une meilleure gestion de l'usage des secteurs piétonniers, les nouvelles bornes automatiques, qui sanctuarisent les espaces piétons du Centre-Ville, **ont été mises en service le mercredi 11 septembre sur la phase 1.**

Que ce soit du côté de l'église Saint Christophe de celui de la Grand'Place ou du secteur de la phase 2, l'ensemble des espaces considérés sera uniformisé par la modification de l'arrêté municipal en vigueur et la matérialisation idoine réalisée par la Métropole Européenne de Lille.

Les bornes automatiques resteront en position haute. Les nouvelles sont implantées aux endroits suivants :

- En entrées /sorties : rue Saint Jacques (côté Zeeman et Boulangerie Paul) et rue de Lille (boulangerie Scamps et Sergent Major),
- En sorties : rue du Haze (AM-PM/Médical 59),
- En entrées : Grand'Place (Pharmacie Catteau),
- En entrées /sorties : Place Schumann. ( coté Nationale )





# Bornes d'accès :

## La mise en service, les horaires de livraisons, les badges.

### les riverains et les commerçants :

Les ayants droits riverains et commerçants du strict intra-périmètre, possesseurs de la carte de circulation autorisée 2019 (carte rouge), bénéficieront d'un accès permanent avec un temps d'arrêt de 10 minutes, sous réserve d'apposer le disque bleu. Aussi, des **badges**, leur seront **délivrés** automatiquement, sans démarche particulière, **gratuitement et sans caution** . Ils resteront valables jusqu'au 31 janvier 2020 tout comme les cartes de couleur rouge, qui se doivent d'être également positionnées derrière le pare-brise du véhicule.

Le badge permet de faire baisser les bornes pour entrer dans le périmètre. Il suffira de l'apposer sur le totem. Lors de la sortie du périmètre, l'abaissement de la borne se fera automatiquement par détection du véhicule via des capteurs au sol.





## Bornes d'accès :

### **La mise en service, les horaires de livraisons, les badges.**

#### Les livraisons :

Elles seront règlementairement et exclusivement autorisées **de 8 h 00 à 12 h 00** par simple appel, en utilisant l'interphone positionné sur le totem et qui est relié à la Police Municipale. Les horaires ont été définis suite à une consultation des commerçants en fin d'année 2018.

Grand' place, coté pharmacie Catteau, borne automatiquement en bas de **5 h à 14 H** les jours du marché ( lundi, jeudi et samedi ).

Rue de Lille et Grand place bornes automatiquement en bas **de 5 h à 7 h** pour les livraisons spécifiques, exemple farine) la PM commence à 7h, les agents prennent la relève après pour gestion des bornes.

Des zones de livraisons ont été identifiées à l'extérieur des périmètres sanctuarisés. Elles sont limitées à 10 minutes, soumises pour chacun à l'utilisation du disque bleu dans la but de faciliter les rotations d'usage, et offrir la possibilité aux commerçants de se faire livrer tout au long de la journée via des aires de stationnement « dépose-minute » aux abords des rues piétonnes, sur lesquelles les véhicules de livraison pourront stationner. Les livraisons pourront ainsi s'effectuer moyennant une traversée des rues piétonnes par hayon ou chariot.

# **Bornes d'accès :**

## **La mise en service, les horaires de livraisons, les badges.**

### Les autorisations spécifiques :

Elles pourront être accordées pour accéder au périmètre sur simple appel auprès de la Police Municipale. En fonction du besoin exprimé, l'agent autorisera ou non l'entrée dans le secteur piétonnier.

### Marche à suivre pour obtenir un badge :

Les badges seront délivrés sur demande et resteront valables jusqu'au 31 janvier 2020. Ils seront disponibles, contre signature, 15 jours après la demande et nécessiteront leur renouvellement annuel.

La carte grise du véhicule, accompagnée d'un justificatif de domicile vous seront demandés systématiquement pour vérifier les conditions d'éligibilité.

Pour les commerçants, l'extrait de KBis est également nécessaire.

Les badges d'accès sont à disposition des ayants droits au service Voirie, Déplacements et Stationnement 2ème Etage de l'Hôtel de Ville, les Mardis et Vendredis matin de 8 h 30 à 11 h 30 - 10 place Victor Hassebroucq 59200 TOURCOING





## **Bornes d'accès :** **La mise en service, les horaires de livraisons, les badges.**



Le secteur est protégé par des caméras de vidéosurveillance qui assurent la sécurité des lieux. Toute infraction au code de la route peut être verbalisée par une présence physique des agents verbalisateurs ou par une vidéo-verbalisation directe. Tout automobiliste circulant dans les espaces protégés conserve l'entière responsabilité de tout accident corporel ou matériel lié soit à son passage, soit par la présence de son véhicule. La circulation doit se faire obligatoirement au pas. Pour autant ces caméras ne sont pas utilisées pour la gestion du contrôle des accès.

Nous comptons collectivement sur le respect de ces nouvelles dispositions mises en place.

# **Bornes d'accès :**

## **La mise en service, les horaires de livraisons, les badges.**

Il est entendu que la Ville peut être amenée à interdire l'accès total au secteur piétonnier en cas de manifestations festives ou commerciales ou toute autre raison.

L'accès des transporteurs de fonds, des livraisons de produits pharmaceutiques se fera aux horaires de service de la Police Municipale soit de 7 h 00 à 1 h 30 du matin du lundi au samedi et de 8 h 00 à 21 h 30 les dimanches et jours fériés.

Esterra a un accès au secteur par un abaissement automatique en fonction des jours et heures de collectes. Un badge est fourni au responsable de la tournée.

Toute autre disposition complémentaire sera étudiée et arbitrée par les élus.



La MEL doit mettre en place la signalisation en accord avec notre arrêté municipal N°4359 du 3 juillet 2019.

# Agenda



Les événements dans le centre-ville historique :

Boucles Tourquennoises : dimanche 20 octobre,

Nuit Détonnante : samedi 2 novembre,

Marché de Noël : samedi 21 et dimanche 22 décembre,

Weekend des Géants : samedi 7 et dimanche 8 mars (dates en cours de validation).

La prochaine Assemblée de Quartier Centre-Ville aura lieu le vendredi 22 novembre, 18 h 30 au Grand Mix.

Merci pour votre attention